

**BIENVENUE ! WELCOME !**

Chers Parents,

Le Cours Molière est heureux de célébrer ses 93 bougies.

Notre école forme les élèves à réaliser les meilleurs parcours : certains sont restés en France, d'autres sont nos ambassadeurs aux quatre coins du monde. Tous, nous l'espérons, gardent un souvenir vivace de leurs « années Molière ».

Toujours jeune et alerte, notre établissement promeut depuis longtemps un projet pédagogique ambitieux et international. Le Cours Molière a vu le jour en 1926 grâce à la volonté d'une enseignante Française, diplômée de Cambridge, et convaincue, avant bien d'autres, de l'intérêt de l'ouverture au monde et de l'apprentissage précoce et vivant des langues étrangères.



*La fondatrice du Cours Molière, Madame Decrouez, en 1958 en Angleterre*

## **Une histoire déjà longue**

Il est impossible de bâtir sans fondations solides – et parfois anciennes. Car transmettre, pour un établissement scolaire, signifie d'abord assumer la responsabilité de former ses élèves aux méthodes les plus efficaces. Et donner ainsi aux jeunes esprits l'occasion de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Du travail et de la rigueur, donc. Avec pour objectif d'éveiller toujours plus l'intelligence. Pour donner à chaque enfant autre chose que le goût de la note, du simple résultat. Lui donner le goût des apprentissages : apprendre mieux pour mieux *comprendre*.

## **Le monde selon Molière**

Avoir l'opportunité de suivre un cursus bilingue est une chance. Ce privilège appelle à s'engager à donner à son tour. L'éducation reçue par les élèves du Cours Molière les forme à l'excellence. Mais celle-ci n'aurait pas de prix si elle ne s'accompagnait du sens du devoir.

Notamment le devoir d'éclairer, par leur formation biculturelle, les débats liés au monde de demain, celui où les différentes cultures devront se connaître et œuvrer ensemble pour faire triompher nos valeurs de justice et de tolérance.

Afin de rendre cet engagement plus concret, les enfants du Cours Molière ont cette année encore dédié les fonds collectés lors de la fête de fin d'année de l'établissement à l'Association Les Petits Princes, qui contribue à réaliser les vœux des enfants malades.

Et l'an prochain, nous travaillerons à nouveau au soutien de nombreux projets humanitaires avec nos élèves. Car l'excellence doit aller de pair avec la fraternité.

Dans cet esprit, nous vous souhaitons un très bel été et, dès à présent, une excellente année au Cours Molière !

La direction,

Simone Néel & Benjamin Jarry

## DATES RENTREE SCOLAIRE

### CLASSES DE MATERNELLE ET PRIMAIRE :

#### Maternelle TPS/PS

Pour les enfants dont le nom de famille commence de <b>A à F</b>	lundi 02 septembre à 09h
Pour les enfants dont le nom de famille commence de <b>G à N</b>	lundi 02 septembre à 9h45
Pour les enfants dont le nom de famille commence de <b>O à Z</b>	lundi 02 septembre à 10h15
Maternelle MS	lundi 02 septembre à 13h30
GS	lundi 02 septembre à 13h
CP	lundi 02 septembre à 14h
CE1	lundi 02 septembre à 14h
CE2	lundi 02 septembre à 14h30
CM1 et CM2	lundi 02 septembre à 15h

### CLASSES DE COLLÈGE :

Classe de 6 <sup>ème</sup> :	jeudi 05 septembre à 10h
Classe de 5 <sup>ème</sup> :	jeudi 05 septembre à 14h30
Classe de 4 <sup>ème</sup> :	vendredi 06 septembre à 14h30
Classe de 3 <sup>ème</sup> :	vendredi 06 septembre à 14h30

### CLASSES DE LYCEE :

Classe de 2 <sup>nde</sup> :	lundi 09 septembre à 11h
Classes de 1ères et Terminales :	lundi 09 septembre 14h30

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### I / L'ÉLÈVE :

Nom.....Prénom.....Classe.....  
Né (e) le.....à.....  
Nationalité.....

### II/ LES PARENTS OU LE TUTEUR :

Nom du **père**.....Profession.....  
Adresse.....

Téléphone du domicile.....  
Téléphone(s) du lieu de travail.....  
Portable.....

Nom de la **mère**.....Profession.....  
Adresse.....

Téléphone du domicile.....  
Téléphone(s) du lieu de travail.....  
Portable.....

### III/ LA SCOLARITÉ :

- Langue vivante 1 :.....
- Langue vivante 2 :.....
- Demi-pension : OUI - NON\*
- Etude dirigée : OUI - NON\*
- Education physique et sportive : **en cas de dispense, joindre un certificat médical**

### IV / LE DOSSIER D'INSCRIPTION : documents à nous remettre dès la rentrée (si cela n'a pas été fait) :

- Photocopies du livret de famille
  - Deux photos d'identité récentes
  - Un certificat de fin de scolarité (exeat)
  - Le dossier scolaire
- (les documents 3 et 4 sont à retirer auprès de l'établissement précédent).

## FICHE MÉDICALE

NOM..... Prénom.....  
Date de naissance..... Classe .....

L'élève a-t-il été examiné l'an dernier dans un centre scolaire ? oui – non  
- adresse du centre : .....

A-t-il subi les vaccinations obligatoires ? oui - non  
( fournir les attestations médicales ou la photocopie des pages du carnet de santé  
relatives aux vaccinations).  
S'il ne les a pas subis, pourquoi ? .....

L'élève a-t-il subi des opérations chirurgicales ? oui - non  
Lesquelles ?.....  
Des examens radiologiques ? oui - non  
Lesquels ?.....

Nom et adresse du médecin traitant:  
.....  
.....

Autres renseignements pouvant intéresser l'établissement:  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A .....le .....

Signature des parents :

## \_\_\_ RÈGLES DE VIE \_\_\_

- Ponctualité et assiduité
- Respect du travail de mes camarades
- **Port de la casquette et jogging interdits / tenue vestimentaire correcte exigée (cf. détails page suivante)**
- **Les élèves doivent se lever à l'entrée du professeur ou de la Direction**
- **Chewing-gum, canettes, boissons, nourriture interdits dans l'enceinte de l'établissement**
- **Les élèves ont l'interdiction de rester devant la porte d'entrée**
- **Cigarette interdite, même devant l'établissement**
- Règles de politesse à appliquer à l'ensemble du personnel du Cours Molière
- Bureau et chaise rangés en fin de cours
- Respect des locaux et du matériel - pas de tags/graffitis
- Pas de bruit dans les couloirs
- Utilisation formellement interdite de l'ascenseur
- Aucune violence physique ou verbale tolérée (avertir immédiatement un adulte responsable)
- Utilisation du portable/ipod/mp3...formellement interdite (toute entorse sera punie par le retrait définitif de l'appareil)
- Jeux violents et objets ou produits dangereux formellement interdits
- Présence aux DST obligatoire (certificat médical exigé en cas d'absence)
- Rendez-vous chez les médecins/dentistes sont pris en dehors des heures scolaires
- Départs anticipés lors des congés ne sont pas autorisés sauf cas exceptionnel
- Absence impérativement signalée par téléphone
- Cours d'EPS obligatoire pour tous (sauf certificat médical)
- Comportements provocateurs interdits

**Les familles sont priées de veiller à ce que les élèves n'apportent ni objets ou vêtements de valeur, ni sommes importantes ; l'administration du Cours Molière ne prendra en aucun cas la responsabilité pour perte, vol ou détérioration.**

## TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE

Primaire - Collège - Lycée

▪ **MATERNELLE ET PRIMAIRE (sauf CM1 et CM2) :** Les enfants porteront par-dessus leurs vêtements **une blouse-uniforme qui sera fournie par l'école à la rentrée**. Pour les parents qui souhaitent commander un 2<sup>nd</sup> tablier, vous pourrez le commander auprès de notre partenaire **Bobine (Bobine.fr)**. **Une tenue vestimentaire correcte est exigée** (pas de boucles d'oreilles, de bagues, de bracelets pour les garçons, pas de piercing, pas de signes religieux *etc.*), **les joggings, les sweats à capuches, les baskets ainsi que les casquettes sont interdits.**

**Merci d'étiqueter les tabliers aux prénom et nom de votre enfant dès la rentrée.**

▪ **CM1 ET CM2 :** port obligatoire du blazer bleu marine (pour les filles et les garçons), **qui doit être acheté par les parents (couleur marine) AVANT LA RENTREE.**

▪ **COLLEGE :** port obligatoire du blazer bleu marine (pour les filles et les garçons), **qui doit être acheté par les parents (couleur marine) AVANT LA RENTREE.**

▪ **COLLEGE ET LYCEE :**

**SONT INTERDITS : tenues et vêtements de sport en dehors des cours d'EPS, les jupes trop courtes, les « baggys » et les baskets.**

## REUNIONS PARENTS/DIRECTION

### CLASSES DE MATERNELLE :

GS :	mercredi 04 septembre 13h-13h30
TPS et PS :	
Enfants de 2 ans à 3 ans :	mercredi 04 septembre 14h-14h30
Enfants de 3 ans à 4 ans :	mercredi 04 septembre 14h30-15h
MS :	mercredi 04 septembre 15h10-15h40

### CLASSES DE PRIMAIRE :

CP	mercredi 04 septembre 15h-15h30
CE1	mercredi 04 septembre 15h30-16h
CE2	mercredi 04 septembre 16h-16h30
CM1, CM2	lundi 02 septembre 16h30-17h

### CLASSES DE COLLÈGE :

Classe de 6 <sup>ème</sup> :	jeudi 05 septembre 14h30-15h
Classe de 5 <sup>ème</sup> :	jeudi 05 septembre 14h45-15h15
Classe de 4 <sup>ème</sup> :	vendredi 06 septembre 14h30-15h
Classe de 3 <sup>ème</sup> :	vendredi 06 septembre 14h30-15h

### CLASSES DE LYCEE :

Classe de 2 <sup>nde</sup> :	mercredi 11 septembre 15h-15h30
Classe de 1 <sup>ères</sup> S et ES :	mercredi 11 septembre 15h30-16h
Classes de cycle terminal :	mercredi 11 septembre 16h-16h30

**NB : les élèves ne sont pas conviés à ces réunions**